

## Résultat de l'option pour le paiement en actions du dividende au titre de l'exercice 2021

**Saint-Cloud, le 14 juin 2022** – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 19 mai 2022 a donné à chaque actionnaire le choix de recevoir le paiement du dividende au titre de l'exercice 2021 de 0,37 euro par action en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

Le prix d'émission des actions nouvelles émises en paiement du dividende a été fixé à 12,96 euros. Les modalités de cette option de paiement du dividende en actions ont été détaillées dans le communiqué de presse du 20 mai 2022.

La période d'option était ouverte du 27 mai au 10 juin 2022 inclus. À la clôture de cette période, 60,02% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions du dividende au titre de l'exercice 2021. En conséquence, 3 842 846 actions nouvelles seront émises, représentant 1,7% du capital de la Société sur la base du capital social existant au 31 mai 2022 et une soulte de 220,26 euros sera versée en complément.

Le règlement et la livraison des actions ainsi que leur admission sur Euronext Paris interviendront le 16 juin 2022. Ces actions porteront jouissance immédiate et seront assimilées aux actions ELIS existantes.

Le montant du dividende au titre de l'exercice 2021 à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à 33 173 284,25 euros (hors commissions) et sera payé à compter du 16 juin 2022.

### **Contact**

**Nicolas Buron**, Directeur des Relations Investisseurs - Tél : +33 1 75 49 98 30 - [nicolas.buron@elis.com](mailto:nicolas.buron@elis.com)